

En collaboration avec

Notaire Salariée
Elisabeth RICHARD-BELAN

Notaire Assistant
Christelle ROUDAUT
Muriel TURMEL

Service formalités
Estelle GAUDIN

Comptabilité
Chrystel CHAUVEL

Négociation
Franck DOUESNARD

Hôte d'accueil
Dylan MARRE

1, rue de la Fontaine
Place Carrick-on-Shannon
35510 CESSON-SEVIGNE

Tel : 02.99.83.75.10

menger.bellec@notaires.fr

Service Négociation
Tél : 02.99.83.09.75

Successeurs de
M^{es} Jean-Jacques GUEGAU
Anne DUPONT-HAMON
et Jacques HAMON



OUVERTURE DE SUCCESSION

Rendez-vous d'ouverture : le

DEFUNT

Fournir : Extrait d'acte de décès et livret de famille

AYANTS DROITS

Conjoint Survivant :

Etat civil et coordonnées

- Régime matrimonial : Fournir contrat de mariage
- Famille recomposée, mariage ou union antérieure, divorce : Fournir jugement et autres livrets de famille
- Eventuellement choix des droits légaux :

Enfants :

Etat civil , adresse, profession, situation matrimoniale (éventuellement le contrat de mariage, le pacs) et coordonnées

Autre

Etat civil , adresse, profession, situation matrimoniale (éventuellement le contrat de mariage, le pacs) et coordonnées

Disposition de dernières volontés : (si testament ou donation entre époux)

Fournir copie donation entre époux et/ou testament.

DONATIONS ANTERIEURES Faites par le défunt de plus ou moins de quinze ans

Fournir justificatifs

De plus de QUINZE ANS

Site Internet : <https://www.menger-bellec.notaires.fr/>

ETUDE 35097
RIB (IBAN) FR43 4003 1000 0100 0016 1271 U60 (BIC CDCG FR PP)

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

De MOINS DE QUINZE ANS

LIQUIDATION DE LA COMMUNAUTE

Les époux possédaient-ils un patrimoine au jour du mariage ?

Fournir justificatifs

Les époux ont-ils reçu des successions et/ou legs et/ou donation pendant le mariage ?

Justificatifs

Les époux ont-ils reçu des fonds au titre d'un dédommagement personnel pendant le mariage ?

Fournir justificatifs

Y a-t-il eu vente d'un bien propre à l'un ou à l'autre époux pendant le mariage ?

Fournir justificatifs

Y a-t-il eu un investissement par la communauté au profit d'un bien propre ?

(par exemple : travaux financés par la communauté pour améliorer un bien propre, frais payés par la communauté lors d'un partage,)

Fournir justificatifs

ACTIF DE SUCCESSION

Biens immobiliers :

- Résidence principale :

(Titre de propriété et estimations (si possible 2) à fournir)

- Résidence secondaire

(Titre de propriété et estimations (si possible 2) à fournir)

- Investissement locatif :

(Titre de propriété et estimations (si possible 2) à fournir)

+ Bail

- Autre foncier (terre, jardin, parts de SCI, parts de SCPI...)

(Titre de propriété et estimations (si possible 2) à fournir)

Si terres agricoles louées le bail rural + le montant du fermage+ coordonnées du preneur

SCI

Statuts à fournir

Détail des biens immobiliers avec titre et estimation
Valorisation des parts par expert-comptable ou comptable

Biens mobiliers appartenant aux époux au jour du décès

- Véhicule (s)

Fournir carte grise et estimation

- Mobilier : (une valorisation du mobilier est à faire dans le cadre de la déclaration de succession vous avez le choix entre faire établir un inventaire ou valorisation forfaitaire par l'application du forfait à 5% de l'actif)

- Banques (ou organisme de placement) **Monsieur et Madame**

(Fournir un relevé du ou des compte(s) chèque + un relevé des différents avoirs des différents organismes détenteurs de fonds Monsieur et ou Madame)

- Assurances vie Monsieur et Madame

(Fournir un courrier contenant les références d'éventuel contrat d'assurance vie)

- L(es) héritier(s) mandate(nt) Me Typhenn MENER BELLEC, ou tout collaborateur, pour interroger les organismes FICOVIE et FICOBA

- Organismes de retraite Monsieur et Madame

Fournir des courriers des différents organismes pour avoir les références)

- Sécurité sociale Monsieur et Madame

Fournir des courriers des différents organismes pour avoir les références)

- Mutuelle Monsieur et Madame

(Fournir des courriers des différents organismes pour avoir les références)

- Autre par exemple maison de retraite (dépôt de garantie)

(Fournir des relevés ou courriers)

PASSIF DE SUCCESSION

- Frais funéraires (forfait) **fournir une copie de la facture**
- Impôts Monsieur et Madame
(Fournir : taxes foncières, taxes d'habitation, impôts sur le revenu)
- FNS (ou autre aides perçues)

Le défunt a-t-il bénéficié d'aides versées par le département ou autre qui pourraient être récupérables sur la succession ?

Justificatifs

- Emprunts (hors assurance)

(Fournir justificatifs)

- Autre

Justificatifs

MISSION

L(es) héritier(s) mandate(nt) Me Typhenn MENER BELLEC pour la prise en charge du dossier de succession du défunt sus nommé, savoir :

L(es) héritier(s) mandate(nt) Me Typhenn MENER BELLEC pour récupérer les fonds dépendant de la succession, ainsi que pour le paiement des factures et d'établissement de comptes de répartition entre les héritiers (**autre qu'un rétablissement de part**) ; cela générant un **honoraire** pouvant aller de 200 à 800 euros hors taxe selon la complexité du dossier.

Avance sur frais à prévoir :

Si donation entre époux et/ou testament olographe à enregistrer : 300 euros

Si non : 100 euros

Facturation en sus :

- Tout inventaire provoquera la facturation des frais de déplacement aux vues du barème fiscal en vigueur.
- L'estimation des biens immobiliers, dans le cadre de la succession, donneront lieu à une facturation d'un honoraire de 180 euros TTC par bien estimé .

Lors du rendez-vous d'ouverture présence de :

Actes à envisager en première analyse :

Notoriété

Intitulé d'inventaire :

Clôture d'inventaire :

Déclaration d'option :

Délivrance de legs :

Attestation de propriété

Convention de quasi-usufruit

Partage :

Déclaration de succession :

Autre :

Fait à

Le